



## **Politique de protection des données personnelles SIM**

## 1. Le responsable du traitement

Les informations suivantes vous sont communiquées afin que vous puissiez prendre connaissance des engagements en matière de protection des données à caractère personnel de l'Agence nationale de la recherche (ANR), établissement public administratif sis au 86 rue Regnault 75013 Paris, France, qui agit en tant que responsable du traitement pour les traitements de données à caractère personnel évoqués dans le présent document.

## 2. Le délégué à la protection des données

L'ANR a désigné un délégué à la protection des données personnelles (DPO). Vous pouvez le contacter par courriel à l'adresse suivante : [dpd@agencerecherche.fr](mailto:dpd@agencerecherche.fr)

## 3. Les données à caractère personnel que nous traitons

Dans le cadre des traitements de données à caractère personnel depuis SIM, l'ANR collecte et traite les données suivantes :

- nom ;
- prénom ;
- date de naissance ;
- données de contact : adresse mail, numéro de téléphone ;
- ville et pays de résidence ;
- pays d'origine de l'établissement soumissionnaire ;
- curriculum vitae ;
- coordonnées professionnelles ;
- numéro ORCID (numéro unique pour chaque chercheur demandé de manière facultative) ;
- domaines d'activité ;
- titres ;
- fonction (actuelle et antérieur) ;
- lieu de travail ;
- organisme d'appartenance ;
- rôle dans le comité ;
- pôle de compétitivité ; agence étrangère ;
- statut (membres ou experts) ;
- données concernant le projet (nom, prénom du porteur, thématique du projet, acronyme et titre du projet, partenaire du projet, montants et ressources alloués au projet, état d'avancement des projets) ;
- coordonnées bancaires et de manière générale les informations nécessaires au paiement.

## 4. Les finalités et les bases légales des traitements de données

### a. Les finalités des traitements

Les traitements mis en œuvre par l'ANR ont les finalités suivantes :

- flux de soumission et d'évaluation des projets de recherches (nationaux et internationaux) ;
- suivi et gestion des indicateurs ;
- appel à constitution de réseaux de chercheurs ;
- analyse d'impact ;
- analyse des données à des fins statistiques (impact du projet, retour d'expérience de l'évaluation de l'année) ;
- gestion des étapes de la vie des projets : soumission, évaluation, conventionnement, suivi et production d'indicateurs ;
- flux de soumission et d'évaluation des projets autre que ceux de la DGPIE ;
- pilotage et suivi des projets (soumis et sélectionnés) ;
- suivi et pilotage des évaluations ;
- organisation de réunions, séminaires, colloques, interactifs et via Internet ou non ;
- information sur les événements que l'ANR organise, co-organise et auxquels elle participe ;
- communication publique des informations relatives aux projets (noms et prénoms des coordinateurs, acronymes et titres des projets, etc.).

## **b. Les bases légales des traitements**

Selon le traitement de données personnelles mis en œuvre par l'ANR, les bases légales envisagées figurent parmi les suivantes :

- l'exécution d'une mission d'intérêt public ;
- l'existence de l'intérêt légitime de l'ANR ou de celui d'un tiers (notamment l'information et sensibilisation des porteurs et chercheurs concernant ses missions, règles et modalités de gestion et de financement, et les analyses relatives à son action) ;
- le recueil du consentement des personnes concernées.

## **5. Les destinataires de vos données**

Les données à caractère personnel collectées sont destinées aux personnes habilitées de l'ANR, en sa qualité de responsable du traitement ou le cas échéant, ses prestataires de services ou sous-traitants.

Certaines données personnelles peuvent être adressées à des tiers ou à des autorités légalement habilitées et ce pour satisfaire nos obligations légales, réglementaires ou conventionnelles.

## **6. Les transferts de vos données**

Dans le cadre d'un programme et/ou l'appel à projet, l'ANR peut être conduite à transférer dans des pays tiers vos données à caractère personnel vers les agences partenaires dudit programme et/ou appel.

Le cas échéant, chaque transfert sera encadré par les garanties appropriées et adaptées prévues par le RGPD.

## 7. La durée de conservation des données

Dans le cadre d'un projet financé, les données personnelles collectées sont conservées pendant toute la durée du projet, puis archivées pendant une durée de 10 ans à compter de la décision d'octroi de l'aide.

Dans le cadre d'un projet non financé, les données personnes collectées sont conservées le temps de l'évaluation du projet, puis archivées pendant une durée de 2 mois à compter de la décision de refus d'octroi de l'aide, et jusqu'à épuisement des voies recours dans le cas d'un recours contentieux.

## 8. Les droits individuels dont vous disposez

Le règlement général sur la protection des données personnelles confère des droits individuels aux personnes concernées, comme suit :

- le droit d'accès, qui confère le droit à la personne concernée d'obtenir du responsable de traitement la confirmation que des données à caractère personnel la concernant sont ou ne sont pas traitées et, lorsqu'elles le sont, l'accès aux dites données ;
- le droit de rectification qui confère le droit à la personne concernée d'obtenir du responsable du traitement la rectification des données personnelles inexacts ou incomplètes ;
- le droit d'opposition qui confère le droit à la personne concernée de s'opposer à tout moment à un traitement de données personnelles ;
- le droit à l'effacement ou droit à l'oubli qui confère le droit à la personne concernée d'obtenir du responsable de traitement l'effacement des données personnelles ;
- le droit à la limitation des traitements qui confère le droit à la personne concernée d'obtenir la limitation du traitement de ses données à caractère personnel dans certains cas délimités par le RGPD ;
- le droit à la portabilité des données qui confère le droit à la personne concernée de recevoir des données personnelles la concernant qu'elle a fourni à un responsable de traitement et de les transmettre à un autre responsable de traitement sans que le responsable de traitement auquel les données ont été communiquées y fasse obstacle ;
- le droit de retirer votre consentement à tout moment, lorsque le traitement a pour base légale ce fondement, et cela, sans porter atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci ;
- le droit d'introduire une réclamation auprès de la Cnil sur le territoire français et ce sans préjudice de tout autre recours administratif ou juridictionnel.

En outre, la loi Informatique et libertés prévoit la possibilité de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données personnelles après votre décès et ce auprès d'un tiers de confiance, certifié et chargé de faire respecter la volonté du défunt, conformément aux exigences du cadre juridique applicable.

Vous pouvez exercer vos droits par voie électronique à l'adresse suivante : [dpd@agencerecherche.fr](mailto:dpd@agencerecherche.fr) ou par courrier postal à l'adresse suivante : Délégué à la Protection

des Données – Agence nationale de la recherche 86 rue Regnault 75013 Paris, en justifiant de votre identité pour tout moyen.

Par principe, vous pouvez exercer sans frais l'ensemble de vos droits. Cependant, en matière de droit d'accès, il pourra vous être demandé le paiement de frais raisonnables basés sur les coûts administratifs pour toute copie supplémentaire des données que vous demanderez.

En tout état de cause, l'ANR vous informera si elle ne peut donner suite à vos demandes.